Le centre horloger de Valence Un projet de réinsertion professionnelle pour les réfugiés (1950-1951)

Cervanne Courlet, master Il Patrimoine et musées

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs millions de réfugiés sont bloqués dans des camps. Devant l'urgence de la situation, les Nations unies créent l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR) en 1946. Dotée de moyens considérables, l'OIR travaille en collaboration avec les États pour assurer la prise en charge des individus. Cependant, la vocation humanitaire de l'OIR est confrontée aux intérêts politiques des différents pays d'accueil. Ces derniers envoient des délégations pour choisir les réfugiés jugés les plus utiles à l'économie nationale. D'autres sont condamnés à attendre dans les camps, parfois pendant des années. Ils forment peu à peu un « noyau résiduel » que l'on nomme *Hard-Core*¹.

Parmi les personnes considérées comme inemployables ou « peu rentables », se trouvent des personnes âgées, des intellectuels, des femmes célibataires, des personnes qui ont des problèmes de santé. L'OIR peine à trouver des solutions et, à la fin de l'année 1950, lorsque l'organisation est remplacée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), plusieurs milliers de familles peuplent encore les camps.

Face au manque d'implication des États, organismes privés et associations se mobilisent pour sortir les réfugiés du *Hard-Core*.

Ainsi, à Valence, une Cité horlogère constituée de trois communautés de travail et d'une école pour la formation de réfugiés en situation de handicap physique ouvre ses portes en juillet 1950.

De la communauté de travail au centre de formation pour réfugiés

En 1941, Marcel Barbu, entrepreneur spécialisé dans l'horlogerie, crée la première communauté de travail² horlogère de Valence. Son ambition est de développer un modèle d'entreprise communautaire où chacun des membres possède son outil de travail et participe aux décisions. Les compagnons³ établissent une règle de vie commune qu'ils s'engagent à respecter, ainsi que leurs familles. Après des années de guerre difficiles et des diffé-

92

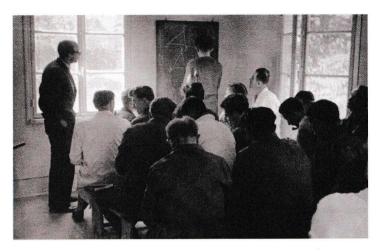


L'abbé Glasberg, Gaston Riby et Maurice Grimaud au centre horloger, Valence, 1950. Collection Millot

rends avec des compagnons, Marcel Barbu décide de partir en 1946. La communauté est dotée d'un nouveau chef, Marcel Mermoz⁴, et est rebaptisée Boimondau (acronyme de BOItiers de MONtres du DAUphiné). Marcel Barbu rachète de son côté les locaux d'une ancienne propriété de Valence, Miollis, pour créer l'échelon supérieur de la communauté: la Cité⁵. Il la nomme Cité Donguy-Hermann, en hommage à trois compagnons de Boimondau tués pendant la guerre. L'expérience ne fonctionne pas, et la Cité fait faillite en 1949. La même année, l'association Entr'aide communautaire est créée pour fédérer les communautés de travail de plus en plus nombreuses.

L'Entr'aide s'intéresse à la Cité Donguy-Hermann car elle souhaite expérimenter un projet de réinsertion pour des réfugiés, en partenariat avec l'OIR et le Centre d'orientation sociale des étrangers (COSE). Grâce à l'aide financière de l'OIR, une nouvelle Cité horlogère peut être créée. Elle est composée de trois communautés classiques: Centralor, Cadreclair et Rhonex, au sein desquelles vivent et travaillent des compagnons. En parallèle, une école est créée afin de former de futurs compagnons. Les élèves de l'école sont des réfugiés en situation de handicap physique qui peuvent ainsi sortir des camps du Hard-Core et

Éclairages





devenir autonomes par le travail. L'originalité du projet est de donner une possibilité d'intégration sur le long terme à des personnes qui n'ont pas d'alternatives.

Les différents partenaires à l'origine du projet partagent la gestion du centre. L'OIR apporte les fonds nécessaires à sa création. Le COSE, dirigé par l'abbé Glasberg6, s'occupe de la sélection des futurs élèves et de la gestion administrative. L'Entr'aide communautaire, dirigée par Gaston Riby, assure la gestion technique. Celui-ci est épaulé par la communauté Boimondau, par l'intermédiaire de son chef Marcel Mermoz.

Des professionnels de l'horlogerie dispensent les cours théoriques et pratiques indispensables à la formation des réfugiés, pour la plupart inexpérimentés. Il est également possible pour les élèves de participer à des cours de langue, afin de communiquer plus facilement avec les compagnons. À la fin de la formation, les réfugiés doivent être en mesure d'obtenir un diplôme leur permettant de travailler dans les communautés de Valence ou ailleurs.

L'aventure de la Cité dure seulement un an et, malgré cette existence éphémère, les résultats sont assez positifs sur le plan professionnel; les

réfugiés sont en général satisfaits de leurs conditions de travail7. 46 Dans les années 1950, le contexte de guerre froide élèves sur 111 seulement reçoivent suscite de la méfiance envers leur diplôme à la fin de leur stage8, les groupements ouvertement mais il faut prendre en compte les communistes, et le préfet problèmes de santé des réfugiés, le craint que Boimondau fait qu'ils ne parlent pas la même ne devienne un foyer de langue, qu'il s'agit d'un apprentispropagande. sage accéléré, etc.



Les réfugiés s'initient aux techniques de fabrication des éléments constitutifs des montres. ADD. 126 J 4



Malgré les importants moyens mis en œuvre pour la réalisation du projet, une suite d'affaires d'ordre politique va provoquer la fin prématurée du centre.

Un projet controversé

Dès le début du projet, le centre est soumis à des difficultés; il se heurte notamment à l'hostilité de la préfecture. Le préfet de l'époque, Jean Perreau-Pradier, est très attentif aux activités de Boimondau et en particulier à son équipe dirigeante, composée de membres actifs du parti communiste. Dans les années 1950, le contexte de guerre froide suscite de la méfiance envers les groupements ouvertement communistes, et le préfet craint que Boimondau ne devienne un foyer de propagande. Par ailleurs, il n'a pas été prévenu du projet d'école horlogère et s'en plaint abondamment auprès du ministère du Travail qui a donné son accord, ainsi qu'au ministère de l'Intérieur9. Il demande des rencontres avec les dirigeants du centre et impose plusieurs condi-

tions. Il souhaite tout d'abord choisir lui-même le directeur car il refuse que la direction de l'école soit confiée à Marcel Mermoz, chef de la communauté Boimondau¹⁰.

De plus, il s'oppose à ce que le centre héberge des réfugiés espagnols. Ceux-ci sont, pour la plupart, des républicains dont l'engagement politique est très marqué à gauche. Il craint que la proximité avec la communauté Boimondau ne soit source d'agitation politique. Les réfugiés espagnols, les plus nombreux à l'origine, sont donc exclus et redirigés à Besançon. Lorsque le centre ouvre ses portes en juillet 1950, la centaine de réfugiés accueillis vient exclusivement de pays d'Europe de l'Est tels que la Yougoslavie, la Pologne, la Hongrie, l'Ukraine...

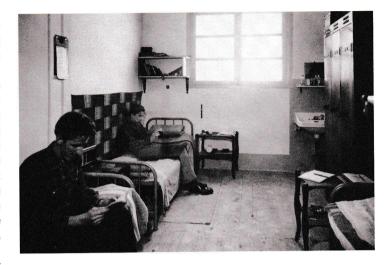
Cette sélection restreinte de nationalités est aussi un handicap pour le centre; la plupart des réfugiés sont partis de leur pays pour des raisons politiques. Or, à la Cité, ils retrouvent un environnement proche des idées qu'ils ont fuies. Est-il possible, dans un tel contexte, de mettre de côté la dimension politique afin d'atteindre l'objectif social initial du centre?

Des divergences politiques grandissantes

Au début de l'expérience, la direction du centre et le délégué général de l'OIR, Maurice Grimaud¹¹, s'adressent aux réfugiés en ces termes: « il n'est pas question que qui que ce soit vous impose une ligne de conduite qui vous déplaise et vous savez que vous aurez toujours l'appui de vos répondants internationaux et des autorités nationales françaises, en cas de difficultés¹². »

Pourtant, malgré la neutralité politique souhaitée au départ, les tensions ne cessent de s'accentuer entre la préfecture, le centre et les élèves.

En plus de sa méfiance à l'égard des dirigeants de Boimondau, le préfet procède à des enquêtes ciblées sur certains réfugiés, qu'il soupçonne d'être en réalité des sympathisants soviétiques chargés de surveiller les autres élèves. Ainsi, il adresse une lettre au ministère de l'Intérieur le 27 mars 1951, accusant le Polonais Marian Kloza d'avoir usurpé son statut de réfugié auprès de l'OIR et d'être en fait « en très bons termes avec les autorités de son pays¹³ ». Il ajoute que « ses compatriotes, actuellement en stage au centre horloger, affirment que cet étranger, agent de renseignements du gouvernement polonais, a pour mission de surveiller leur



comportement ». Plusieurs autres réfugiés font l'objet du même type de soupçons¹⁴.

Le centre horloger accuse de son côté la préfecture d'exercer des pressions sur les réfugiés et de les pousser à contester la neutralité affichée du centre.

En effet, des plaintes de la part des réfugiés eux-mêmes commencent à remonter aux autorités françaises dès la fin de l'année 1950. Une délégation de trois réfugiés part à Genève pour rencontrer le directeur général pour l'Europe de l'OIR et demander que cesse toute action communiste dans le centre¹⁵. Jean Ulatowski, réfugié polonais, écrit un réquisitoire de cinq pages, accusant le centre de se livrer à un endoctrinement politique. Il est appuyé par le préfet qui cite cette lettre dans plusieurs rapports. D'autres sources viennent toutefois relativiser les propos catégoriques tenus par Jean Ulatowski¹⁶.

Une fin prématurée pour le centre

Au printemps de l'année 1951, la tension autour du centre est à son comble et son avenir est compromis.

Le lundi 26 mars 1951, le centre horloger organise une sortie en autocar jusqu'à Nyons pour les fêtes de Pâques. 46 personnes sont présentes dans le car. Au retour, plusieurs entonnent des chants. Deux jours après, des femmes employées du centre se plaignent auprès du directeur d'avoir entendu certains réfugiés entonner le chant allemand Deutschland Über Alles, tel qu'utilisé lors des cérémonies officielles du régime nazi. Une vingtaine de témoins, pour la plupart germanophones contestent de leur côté avoir reconnu l'hymne

Chambre à la Cité horlogère. La promiscuité entre réfugiés de sensibilités politiques différentes pose parfois problème. Au début de l'année 1951, un élève se plaint notamment des idées pro-russes de ses deux colocataires et demande à changer de chambre. ADD, 126 J 4

pangermaniste¹⁷. Plusieurs journaux publient des articles à ce sujet alimentant la controverse¹⁸.

Finalement, l'enquête aboutit à un non-lieu mais l'affaire n'est pas clairement élucidée. Cinq des réfugiés accusés sont renvoyés du centre.

Bien que la dimension politique ait finalement été prépondérante, la création d'une école formant à des métiers de précision comme l'horlogerie prouve qu'il était possible d'intégrer professionnellement des réfugiés en situation de handicap physique qu'aucun État ne voulait accueillir.

Cet incident est porté à la connaissance de la commission interministérielle de l'assistance et du Hard-Core. Des représentants du ministère du Travail et de l'Intérieur s'y trouvant réunis, ils décident de procéder à plusieurs enquêtes. Suite à cela, le ministère de l'Intérieur décide de la fermeture définitive du centre le 30 juin 1951, à l'achèvement de la première période de stage19.

Dans une lettre du 20 juin 1951, l'abbé Glasberg avait déjà écrit à

l'OIR que le COSE souhaitait se retirer de la gestion du centre²⁰.

22 réfugiés sont partis du centre un peu avant sa fermeture, 29 après, et 18 ont trouvé du travail au sein des trois communautés du centre.

L'aventure éphémère du centre horloger de Valence est intéressante à plusieurs titres. Bien que la dimension politique ait finalement été prépondérante, la création d'une école formant à des métiers de précision comme l'horlogerie prouve qu'il était possible d'intégrer professionnellement des réfugiés en situation de handicap physique qu'aucun État ne voulait accueillir. L'erreur a été de ne pas prendre suffisamment en considération les risques d'une cohabitation entre des réfugiés fuyant le régime soviétique et une communauté proche des idées communistes. D'autres expériences ont eu lieu dans la Drôme pour offrir une nouvelle vie à des réfugiés de l'après-guerre21. Malgré la fermeture de l'école, les trois communautés de travail ont continué de faire vivre la Cité, et, après son départ de Boimondau en juin 1951, Marcel Mermoz en a pris la direction.

NOTES

- Noiriel (Gérard), Réfugiés et sanspapiers, la République face au droit d'asile, XIXe-XXe siècles, Paris, Fayard, 2012.
- CHAUDY (Michel), Faire des Hommes libres, Boimondau et les Communautés de Travail à Valence, 1941-1982, Valence, Repas, 2008. Marcel Barbu s'est également fait connaître en 1965, en se présentant à l'élection présidentielle contre Charles de Gaulle.
- Membres de la communauté.
- CHAUDY (Michel), op. cit. Militant communiste arrêté en 1939 pour ses activités politiques, il a rencontré Marcel Barbu en prison en 1942. Séduit par le projet de Barbu, il a rejoint la communauté à sa sortie de prison
- Ibid. La Cité est composée de plusieurs communautés de travail suivant la même rèale.
- Fondateur du COSE à la Libération.
- Plusieurs rapports mentionnent des auditions réalisées auprès des réfugiés à ce sujet: le rapport du Service social d'aide aux émigrants de Lyon du 9 mai 1951 par exemple (AN, F/7/16061), ou encore le rapport de l'inspection générale des services administratifs du ministère de l'Intérieur du 25 mai 1951 (AN. F/7/16061).

- ADD, 126 J 7, chiffres issus d'une note sur les réfugiés de l'OIR.
- ADD, 500 W 150, par exemple une lettre au ministère de l'Intérieur du 12 octobre 1950, précisant qu'il a appris «incidemment» l'existence du centre.
- AN, F/7/16061, rapport sur le centre horloger de Valence émanant de l'inspection générale des services administratifs du ministère de l'Intérieur du 25 mai 1951.
- Conseiller général de l'OIR en 1948 et 1949, puis délégué général pour la France en 1950 et 1951. Haut fonctionnaire français, Maurice Grimaud s'est notamment illustré en tant que préfet de police de Paris pendant les événements de mai 1968.
- 12 AN, F/7/16061, idem.
- ADD, 500 W 150, lettre du préfet de la Drôme au ministère de l'Intérieur du 27 mars 1951.
- Voir l'affaire Millet (ADD, 500 W 133), ou encore le dossier individuel du réfugié yougoslave Igor Stchoupliak, soupçonné d'être un agent du Kominform (ADD, 548 W 47).
- 15 AN, F/7/16061, d'après une lettre du service des renseignements généraux au directeur de la Réglementation du ministère de l'Intérieur.

- 16 AN, F/7/16061, voir par exemple le témoignage du réfugié M. Ciercierski qui dit avoir été autorisé à recevoir Le Figaro, alors que Jean Ulatowski accuse les dirigeants de n'abonner les stagiaires qu'à des journaux communistes.
- AN, F/7/16061, rapport du procureur de la République du tribunal Valence au procureur général de Grenoble du 24 avril 1951.
- 18 AN, F/7/16061, articles dans Le Monde le 27 avril 1951, La Voix Populaire les 15 et 24 avril 1951, Les Allobroges le 25 avril 1951
- AN, F/7/16061, note sur le centre horloger de Valence émanant de la direction des affaires administratives et sociales
- AN, F/7/16061, lettre d'Alexandre Glasberg à Maurice Grimaud, déléqué général de l'OIR, du 20 juin 1951.
- 21 Cf. article de Bernard Delpal.